



Manipulateur en Électroradiologie Médicale

Diplôme d'Etat - [RNCP 39942](#)

[Contenu de la formation](#)

Diplôme d'Etat de niveau 6

date d'enregistrement de la fiche : 01/01/2025

Certificateur(s) : Ministère de la Santé et des Préventions

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale réalisent des actes relevant de l'imagerie médicale, de la médecine nucléaire, des explorations fonctionnelles et de la radiothérapie qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.



Modalités d'inscriptions :

- 17 ans minimum à 29 ans inclus
- Dérogation pour les plus de 29 ans:
 - Avoir une reconnaissance RQTH
 - être sportif de haut niveau
- Schéma Vaccinal (*Voir page 4)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage



Formation à :

Ecole Rockefeller (Lyon)



Durée de la formation :

36 mois

Formation théorique : 2100 heures

Formation pratique : 2100 heures



Financement :

- OPCO (entreprise) /CNFPT (collectivités territoriales) – Aucun reste à charge
- ANFH (Fonction hospitalière) – Reste à charge possible selon les situations – nous contacter
- Aucun frais de scolarité, ni de frais d'inscription.

Prérequis

- Prérequis "Sélection Parcoursup" : candidats titulaires d'un baccalauréat ou de l'équivalence

4 Avenue Rockefeller 69008 Lyon



04.27.82.60.42



contact@cfa-sante-social.fr



Formulaire d'inscription

Objectifs



- Accueil de la personne soignée et recueil des données.
- Information de la personne soignée et mise en œuvre des soins dans le cadre de la continuité des soins.
- Réalisation de soins à visée diagnostique et thérapeutique dans le champ de l'imagerie, la médecine nucléaire, la radiothérapie et les explorations fonctionnelles.
- Exploitation, gestion et transfert des données et images.
- Mise en œuvre des mesures de radioprotection.
- Mise en œuvre des mesures liées à la qualité et à la prévention des risques.
- Organisation des activités et gestion administrative.
- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits.
- Formation et information des professionnels et étudiants.
- Veille professionnelle et recherche.

Dispenses et allègements au format du diplôme*

Pour voir les liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations, suivre le lien suivant : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39942/>

Compétences

La formation est organisée selon un référentiel de 10 compétences professionnelles :

1. Analyser la situation clinique de la personne et déterminer les modalités des soins à réaliser
2. Mettre en œuvre les soins à visée diagnostique et thérapeutique en imagerie médicale, médecine nucléaire, radiothérapie et explorations fonctionnelles, en assurant la continuité des soins
3. Gérer les informations liées à la réalisation des soins à visée diagnostique et thérapeutique
4. Mettre en œuvre les règles et les pratiques de radioprotection des personnes soignées, des personnels et du public
5. Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des soins
6. Conduire une relation avec la personne soignée
7. Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles
8. Organiser son activité et collaborer avec les professionnels de santé
9. Informer et former
10. Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles

Le jury d'attribution du diplôme d'État se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant.

Le dossier comporte :

- 1° La validation de l'ensemble des unités d'enseignement, dont les unités d'intégration ;
- 2° La validation de l'acquisition de l'ensemble des compétences en situation ;
- 3° La validation des actes, activités ou techniques réalisés en situation réelle ou simulée.

Ces éléments sont appréciés par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation défini à l'annexe III de l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). La formation, organisée en 6 semestres, est validée par l'obtention de 180 crédits européens.

4 Avenue Rockefeller 69008 Lyon



04.27.82.60.42



contact@cfa-sante-social.fr

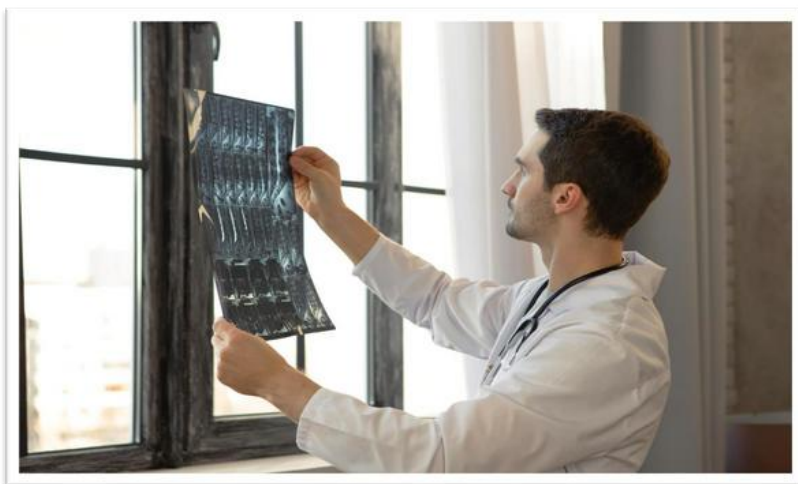


Formulaire d'inscription

Méthodes et outils pédagogiques

La formation alterne l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles et la mobilisation de ces connaissances, de ces savoir-faire dans des situations, et la formation théorique et clinique.

Elle emploie également des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, e-learning, travaux dirigés, travaux dirigés pratiques, simulation en santé.



Certifications

Le Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale est délivré après validation des 180 crédits ECTS.

Chaque semestre correspond à l'acquisition de 30 ECTS, répartis entre les enseignements théoriques et les stages cliniques.

La validation repose sur :

- l'acquisition des compétences
- la validation des unités d'enseignement (UE)
- l'évaluation en stage

Débouchés et poursuites d'études

Après quelques années de pratique à l'hôpital, le manipulateur-radio peut encadrer un service ou enseigner dans une école paramédicale et de directeur des soins dans les établissements de santé. Le secteur industriel spécialisé dans le domaine de la radiologie lui offre aussi des débouchés. Ses compétences trouvent place dans les services techniques ou commerciaux de ces industries.

À l'issue du diplôme, la poursuite d'étude peut se faire par un Master.

4 Avenue Rockefeller 69008 Lyon

 **04.27.82.60.42**

 **contact@cfa-sante-social.fr**



 **Formulaire d'inscription**

Vaccinations Obligatoire

Tout schéma vaccinal incomplet ne pourra être accepté, il s'agit d'une obligation pour le personnel soignant dont vous allez faire partie.

Présentation d'un certificat médical des vaccinations conforme à la réglementation conforme en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de Santé en France.

HÉPATITE B
(vaccin obligatoire)



TEST TUBERCULINE
(de moins d'un an)



DIPHTÉRIE



TÉTANOS



POLIOMYÉLITE



Chiffres de la formation

Première session en cours

Apprentis formés

Taux de rupture

Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la formation

Taux de réussite*

Taux de satisfaction

Taux de poursuite d'études

Taux de présentation à l'examen

Taux d'interruption en cours de formation

4 Avenue Rockefeller 69008 Lyon



04.27.82.60.42



contact@cfa-sante-social.fr

CHECK-LIST DU FUTUR APPRENTI

1. Vous participerez à une réunion d'information avec le CFA Santé Social

2. Un rendez-vous sera programmé avec votre interlocuteur

Des conseils seront apportés sur votre CV

Vous trouverez un employeur

4. Une fois le contrat signé, vous serez apprenti !

Retrouvez l'intégralité des

informations de la formation sur
notre site internet :
www.cfa-sante-social.fr



Formation accessible aux personnes
en situation de handicap :
Le CFA est labellisée H+.



Formulaire d'inscription